

PROCÈS-VERBAL

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité d'Upton

Session extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le mardi 17 décembre 2013 à 19 heures à la salle des sessions du Conseil municipal sise au 863, rue Lanoie à Upton et à laquelle sont présents et forment le quorum:

Le Maire, monsieur Yves Croteau.

Les Conseillers : messieurs : Claude Larocque;
Robert Leclerc;
Richard Sabourin.

Les Conseillères : mesdames : Nicole Ménard;
Barbara Beugger.

Monsieur Guy Lapointe, conseiller est absent.

La directrice générale, madame Cynthia Bossé, agit à titre de secrétaire du conseil.

1. Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

382-12-2013

Par conséquent, IL EST PROPOSÉ PAR madame Barbara Beugger, appuyé par monsieur Richard Sabourin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que l'assemblée extraordinaire relative au budget pour l'exercice financier 2014 soit ouverte ce 17 décembre 2013 à 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

383-12-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Leclerc, appuyé par monsieur Claude Larocque ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'adopter l'ordre du jour tel que signifié par madame Cynthia Bossé, directrice générale, et ce, comme suit :

1. *Constatation de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale;*
2. *Adoption de l'ordre du jour;*
3. *Présentation du budget, des taux de taxes et de la tarification pour 2014;*
4. *Présentation du programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016;*
5. *Période de questions;*
6. *Adoption du budget pour l'exercice financier 2014;*
7. *Adoption du règlement numéro 2013-241 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2014;*
8. *Adoption du programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016;*
9. *Levée de l'assemblée.*

Avant de passer au point suivant à l'ordre du jour et conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, Monsieur Yves Croteau, maire, explique que les délibérations du Conseil municipal et la période de questions doivent porter exclusivement sur les sujets prévus à l'ordre du jour de la présente séance.

3. Présentation du budget, des taux de taxes et de la tarification pour 2014

Monsieur Yves Croteau, maire, procède à la présentation du budget, du taux de taxes et à la tarification pour l'exercice financier 2014. Le budget 2014 prévoit des dépenses et autres activités financières et affectations de l'ordre de **2 424 628,00 \$** ainsi que des revenus égaux à cette somme.

Le budget des dépenses est réparti sommairement comme suit :

Administration générale:

Conseil	46 089 \$
Application de la loi	6 700 \$
Gestion financière	395 050 \$
Greffe & élection	9 250 \$
Évaluation	42 943 \$

Total : **500 032 \$**

Sécurité publique:

Sécurité policière	199 103 \$
Sécurité incendie	190 760 \$

Total : **389 863 \$**

Transport :

Voirie	288 016 \$
Entretien des chemins- hiver	117 505 \$
Éclairage public	14 900 \$
Circulation	10 700 \$
Transport collectif	5 782 \$

Total : **436 903 \$**

Hygiène du milieu:

Purification et traitement de l'eau	98 524 \$
Distribution de l'eau potable	43 448 \$
Assainissement des eaux usées	58 987 \$
Réseau d'égout et station de pompage	62 240 \$
Enlèvement & destruction des ordures, collecte sélective, bacs et éco-centre	126 731 \$
Quote-part Régie des déchets	13 027 \$
Quote-part cours d'eau	1 633 \$
Nettoyage cours d'eau	20 000 \$
Vidange des fosses septiques	42 738 \$

Total : **467 328 \$**

Urbanisme & mise en valeur du territoire:

Logement (OMH)	3 021 \$
Urbanisme et inspection	30 083 \$
Promotion et développement	56 998 \$
Biens patrimoniaux	1 500 \$
Revitalisation et embellissement	28 000 \$

Total : **116 581 \$**

Loisirs & Culture:

Centre communautaire	24 162 \$
Parcs & terrains de jeux	105 458 \$
Quote-part accès loisirs et subventions particuliers	14 034 \$
Bibliothèque	16 005 \$
Activités culturelles, subvention RRU, organismes et CHAPEAU	30 591 \$

Total : **190 250 \$**

Frais de financement:

Total : **25 368 \$**

Remboursement de la dette à long terme

Total : **127 222 \$**

Immobilisations:

Total : **65 060 \$**

(Activités d'investissement)

Excédant de fonctionnement affecté

Total: **103 000 \$**

4. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Conformément à la loi, Monsieur Yves Croteau, maire, procède à la présentation du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Le programme triennal d'immobilisations prévoit, pour les années 2014-2015-2016, des investissements **totalisant environ 3 592 000 \$**. Ce programme s'avère un outil de planification important et permet d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets futurs.

Catégorie d'immobilisations	Année 2014	Année 2015	Année 2016
1. Ajout d'une génératrice à l'usine de filtration	60 000 \$		
2. Branchement du nouveau puits no. 3	100 000 \$		
3. Ajout d'un filtre à l'usine de filtration pour le puits numéro 4		100 000 \$	
4. Construction d'un édifice comprenant le garage municipal et une caserne		2 500 000 \$	
5. Enseignes municipales			12 000 \$
6. Achat d'un tracteur pour le déneigement et d'autres travaux			100 000 \$
7. Achat de divers équipements pour le Service de sécurité incendie	22 060 \$	15 000 \$	15 000 \$
8. Fonds d'investissement en infrastructures routières	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
9. Fonds d'investissement en infrastructures d'eau potable	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
10. Équipement informatique – Ordinateur à la mairie	1 000 \$		
11. Construction d'une passerelle sur le site du Théâtre de la Dame de cœur		400 000 \$	
12. Enseignes directionnelles pour le circuit touristique	12 000 \$		
Total:	280 000 \$	3 100 000 \$	212 000 \$

Veillez prendre note que le programme triennal d'immobilisations est sujet à changements et que son adoption ne garantit pas la réalisation des travaux qui y sont énumérés.

Revenus de financement anticipés, voici une brève description (réf. : tableau précédent):

1. 50% au budget de fonctionnement 2014 (au secteur) et fonds accumulé affecté à même le budget de fonctionnement 2013, la génératrice ayant été budgétée, mais non acquise en 2013.
2. Aide financière du programme PIQM à 50% de la valeur du projet.
3. Financement avec le prochain programme TECQ (Taxe d'accise) qui devrait être dévoilé en 2014.
4. Aide financière potentielle du programme PIQM (entre 50% et 75%) des coûts admissibles. Par ailleurs, les locations actuelles que nous n'aurons plus à payer (environ 9 000 \$/an) et l'économie en chauffage et entretien contribueront au financement du projet.
5. Financement habituel à même le fonds de roulement.
6. Économie en attribution de contrat et financement par les surplus accumulés affectés à ce projet ainsi que non affectés.
7. Financement habituel à même le fonds de roulement.
8. Réserve financière pour d'éventuels investissements en voirie.
9. Réserve financière pour d'éventuels investissements en eau potable.
10. Financement au budget annuel 2014.
11. Aides financières diverses totalisant au moins 50% du projet.
12. Financement du CLD dans le cadre de l'entente de développement culturel (50%).

Calendrier de réalisation complète des emprunts et/ou crédits-baux, dont la fin du projet coïncide avec le présent programme d'immobilisation.

Projet	Montant annuel (approximatif) du remboursement	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Poste de commandement mobile (incendie) de marque International (2010)	19 564 \$ (crédit-bail, résiduel de 1\$)	X		
Puits numéro 4	17 002 \$ (emprunt - capital et intérêts)	X		
Camion 10 roues (travaux publics)	45 819 \$ (crédit-bail, résiduel de 1\$)			X

5. Période de questions (15 minutes)

Conformément à la loi, les questions sont notées par la secrétaire du conseil, mais ne sont pas consignées au procès-verbal.

6. Adoption du budget pour l'exercice financier 2014

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu plus de 48 heures avant la présente assemblée le projet final de budget pour l'exercice financier 2014;

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Leclerc, appuyé par monsieur Richard Sabourin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'adopter le budget pour l'exercice financier 2014, et ce, tel que présenté.

7. Adoption du règlement numéro 2013-241 déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2014

ATTENDU QUE ce Conseil municipal a, ce 17 décembre 2013, adopté le budget de la Municipalité d'Upton pour l'année financière 2014;

ATTENDU QUE ledit budget prévoit des dépenses, autres activités financières et affectations de l'ordre de 2 424 628\$ et des revenus égaux à cette somme;

ATTENDU QU'une partie des recettes proviennent de taxes et compensations pour une somme de 2 096 052\$;

ATTENDU QUE l'évaluation totale des immeubles imposables de la Municipalité est de 223 199 200\$;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance régulière du conseil du 3 décembre 2013;

ATTENDU QUE les élus ont reçu plus de 48 heures avant la présente assemblée le projet du règlement 2013-241;

385-12-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Ménard, appuyé par monsieur Richard Sabourin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillères et des conseillers :

QUE dispense de lecture soit faite;

QUE le règlement portant le numéro 2013-241 intitulé « Règlement déterminant les taux de taxes, compensations et autres tarifications pour l'exercice financier 2014 » soit et est adopté.

8. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu plus de 48 heures avant la présente assemblée le projet de programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

386-12-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR madame Barbara Beugger appuyé par monsieur Claude Larocque ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soit adopté le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016, et ce, tel que présenté à la présente session.

9. Levée de l'assemblée

387-12-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Robert Leclerc ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères de lever l'assemblée à 19 heures 16 minutes.

Yves Croteau
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale